


GROUPE DE TRAVAIL « STRATÉGIE »

LA NOUVELLE « BOITE À IDÉES » DE LA DIRECTION

Parce que la Direction avait refusé de nous écouter au travers de notre déclaration lors du 1^{er} GT du lundi 28 juillet dernier, nous avons quitté la réunion.

La direction aurait annoncé la non-validation du DRS (Document Référence Sureté) par l'ARAFER (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières), essentiellement pour une question de coût horaire trop élevé d'un agent opérationnel SUGE.

En vue d'obtenir la validation de ce document (catalogue des prestations de la SUGE), la direction aurait également annoncé plusieurs mesures visant à réduire le coût horaire telles que la suppression du pôle « international » ou l'identification d'agents opérationnels non-productifs (l'objectif étant d'accélérer les procédures d'inaptitude et de reclassement).

En attendant le compte-rendu de ce sous-groupe de travail « stratégie », nous n'émettrons pas d'avis sur le sujet, sauf à rappeler que la CGT ne servira pas de caution à ceux qui veulent que les cheminots de la SUGE subissent des régressions sociales au nom de la « sacro-sainte » concurrence.

Le deuxième GT s'est tenu ce mercredi 03 août 2016. A travers les items « *tracer les actions opérationnelles spécifiques au métier* » et « *sûreté et LAF, quelles évolutions possibles* » se cachent une nouvelle fois les questions de la réduction du coût horaire et d'une productivité accrue.

Autre sujet abordé, la direction a mis en réflexion les possibilités d'élargir la verbalisation des usagers aux cheminots de la SUGE. Clairement, elle ouvre la voie du remplacement des ASCT par les agents de la SUGE.

Au cours de ce GT, nous avons abordé le projet du code déontologique commun à la SUGE et au GPSR qui fera l'objet d'une information. Imposé par la loi SAVARY, ce code déontologique sera présenté devant le Conseil d'Etat. Il aborde des nouveautés au regard du précédent code qu'il remplacera dès la décision du Conseil d'Etat. Elaboré exclusivement par les ministères de la justice, du transport et de l'intérieur, nous déplorons l'absence de possibilités d'amendements sur ce document, puisque tout est déjà décidé.

En écho de la première réunion et de notre participation à la seconde, il apparaît clairement que la direction a détourné volontairement les GT pour les réduire à une simple expression du salarié. Sollicitant les organisations syndicales en les invitant à proposer des idées pouvant l'aider dans sa démarche de régression, la direction peut se satisfaire de l'attitude de certaines organisations syndicales allant au-delà de ses espérances dans les réflexions apportées.



Les représentants de celles-ci se sont « lâchés », avançant que certaines sanctions envers les cheminots de la Suge « n'étaient pas assez lourdes » ou que la possession du permis de conduire en service étaient un point de blocage (l'intervention de la CGT a permis d'éviter que la direction fasse de la détention du permis un préalable à l'embauche, écartant ainsi du recrutement les jeunes sans permis).

Il est clair que ces deux réunions sur les six programmées n'apportent pas les résultats attendus. Très loin des engagements pris par le directeur, des préoccupations et des attentes des cheminots de la SUGE, les deux premiers GT ont servi de ballons d'essai à la direction en vue de vérifier le niveau d'adhésion des organisations syndicales aux orientations « sûreté ».

Pour la CGT, nous avons dit notre désaccord sur les choix imposés. Pour nous, l'évolution métier ne peut être abordée que sous l'angle des conditions de travail, du déroulement de carrière et du quotidien des cheminots de la SUGE.

Brandissant la menace de la mort du service et utilisant l'ombre de la concurrence, la direction se sert aujourd'hui de ces GT pour justifier des suppressions de postes, une politique de coût horaire moins coûteuse, revoir à la baisse les conditions de travail des cheminots de la SUGE et modifier les contenus du métier. La CGT marque son attachement à un vrai métier SUGE qui ne peut pas être une combinaison de plusieurs métiers et de plusieurs fonctions.

La CGT continuera de vous informer sur les futures réunions et appelle d'ores et déjà les cheminots à rester mobilisés au regard des enjeux considérables. Il en va de l'avenir de nos conditions de travail, de la qualité du travail et de notre place dans l'entreprise.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :